

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 12 (1936-1937)

Heft: 12

Artikel: Le gr. fus. interchangeable et la sct. fus. au combat [Fortsetzung]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-713308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

truppen gehören, werden staunen, wenn sie die Schilderungen des Landesgendarmeriekommandanten für die Bukowina lesen. Spannend erzählt Fischer, wie er schon vor dem Weltkrieg seinen Nachrichtendienst in und aus Rußland eingerichtet hatte. Bereits Mitte Oktober 1913 erfährt er die Verlegung 5 sibirischer Korps nach Westen ins europäische Grenzgebiet. Vom 26. Juli 1914 an treffen bei Fischer Nachrichten über geheime Mobilisierungsmaßnahmen ein, am 30. Juli morgens 0500 drahtet er aus Nowosielska nach Wien, Lemberg und Czernowitz, daß seit 0400 Uhr am 30. Juli die allgemeine Mobilisierung in Rußland angeordnet worden ist.

Bewunderungswürdig ist die Zuverlässigkeit und Raschheit, mit welcher Fischer von seinen «Gendarmen» bedient wird. Diese Gendarmen (etwa eine Staatspolizei) waren lauter ausgediente Unteroffiziere des K. und K. Heeres oder der K.K. Landwehr, gescheite Leute, umsichtige und gewandte, waschechte Österreicher, mit jenem selbstverständlichen, eleganten Mangel an jeder körperlichen und besonders geistigen Steifheit.

Dann erzählt Fischer die Grenzkämpfe vom 6. bis 31. August 1914. Er verfügt für den Grenzschutz auf einer Frontausdehnung von 48 km über 60 Gendarmen und 600 Landstürmer (Gendarmerieassistent, das heißt Gendarmerieverstärkung aus dem mobilisierten Landsturm); dazu kommen noch etwa 80 Finanzer (Zöllner); am 6. August überschreitet Fischer mit diesem «Grenzschutz» die Landesgrenze und schiebt seinen Grenzschutz auf russisches Gebiet vor. Toller kann man wohl nicht sein! Und das Tollste! Er behauptet sich auf russischem Gebiet gegen mehrfache Uebermacht.

Hand in Hand geht damit der Nachrichtendienst weiter; am 16. August 1914, abends, kann Fischer von Czernowitz aus nach Lemberg und Stanislau den Vormarsch der Heeresgruppe Iwanow in der Stärke von 24 Infanteriedivisionen gegen Ostgalizien melden. Lese man nach, wie er zu dieser Meldung gekommen ist und wie sie dann gewertet wurde. Im Krieg wird mitunter auch das Unmögliche möglich.

Im Herbst und Winter 1914 (Sept.-Dezember) verteidigt Fischer mit 2100 Feuergewehren und 100 Reitern die Bukowina auf einer Front von 85 km. Mitte September bekommt er eine kleine Verstärkung, so daß er strahlend seinen Leuten als Ermunterung mitteilt: jetzt sind uns die Russen nur noch sechsfach überlegen. Der russische Gouverneur verspricht in seiner Verzweiflung über den Widerstand von Fischer 50,000 Rubel demjenigen, der Fischer umbringt, aber 100,000 Rubel demjenigen, der ihn lebendig bringt.

Ich will aber nicht alles verraten, sonst liest mir niemand das Buch; und das wäre aus verschiedenen Gründen schade.

Einmal geht aus der Schilderung Fischers die Wichtigkeit des Nachrichtendienstes schon im Frieden hervor; dann zeigt Fischer, was Entschlossenheit, Findigkeit, Gewandtheit und Ausdauer nicht allein im Grenzschutz, sondern in jeder Lage vermögen. Schließlich — und auf das kommt es für mich am meisten an — möchte vielleicht mancher Leser hierzulande sein Urteil über Altösterreichs Heer berichtigen, wenn er das Buch Fischers gelesen hat. Im großen und ganzen haben wir über Altösterreich kein Urteil, sondern ein Vorurteil, weil wir es durch eine bestimmte Brille betrachten und jene Brille ist gefährlich. Es wäre an der Zeit, — seit Kriegsende sind bald 20 Jahre verflossen —, daß wir uns von nordischem Dünkel frei machen und ein Heer, das wie kein zweites gefochten hat, bewundern.

F.-H. C.



Rekrutenschulen.

Infanterie:

- 1. Division vom 1. März—29. Mai, Lausanne, Mitr. Genf.
- 2. » vom 1. März—29. Mai, Colombier.
- 3. » vom 1. März—29. Mai, Bern, Mitr. Wangen a. d. A.
- 4. » vom 1. März—29. Mai, Luzern und Aarau.
- 5. » vom 1. März—29. Mai, Zürich.
vom 1. März—29. Mai, Bellinzona.
- 6. » vom 1. März—29. Mai, St. Gallen und Herisau.
- Kanoniere vom 1. März—29. Mai (1. Div.), Bière.
» vom 1. März—29. Mai (2. und 3. Div.), Thun.
» vom 1. März—29. Mai (5. und 6. Div.), Chur.
- Büchsenmacher vom 1. März—22. April (1. Div.), Lausanne.
» vom 1. März—22. April (2. und 5. Div.), Zürich.
» vom 1. März—22. April (5. und 6. Div.), Herisau.
- Fachausbildung vom 22. April—29. Mai, Bern W.-F.
- Trompeter und Tambouren vom 1. März—29. Mai (1. Div.), Lausanne.
vom 1. März—29. Mai (3. Div.), Bern.

vom 1. März—29. Mai (5. Div.), Bellinzona.
vom 1. März—29. Mai (6. Div.), St. Gallen.
Fliegertruppe vom 15. März—29. Mai, Dübendorf.
Geniegruppe vom 15. März—12. Juni (Feld-Sap. 1., 2. und 3. Div.),
Vervordon.
Pontoniere vom 15. März—12. Juni, Brugg.
Büchsenmacher und Spielleute vom 15. März—5. Mai,
Vervordon.
Traintruppe: Of.-Ord. 3., 5. u. 6. Div., vom 1. März—10. April, Kloten.

Offiziersschulen.

Infanterie: 1. und 2. Div. vom 1. März—24. April, Colombier.
Traintruppe vom 15. März—15. Mai, Thun und andere.

Schießschule für Oberleutnants

vom 29. März—17. April, Wallenstadt.

Schießschule für Leutnants

vom 8.—20. März, Wallenstadt.

Artillerie vom 8.—20. März, Bière.

Fourierschule

vom 15.—17. April, Thun.

Fachkurs für Küchenchefs

vom 15. März—10. April, Thun.

Unteroffiziersschulen.

Sanitätstruppe vom 30. März—25. April, Basel.

Gefreitenschule vom 1.—27. März, Basel.

vom 1.—27. März, Genf.

Wiederholungskurse.

4. Division, Sch.J.Kp. I/4 vom 22. März—3. April.

Sch.J.Kp. III/4 vom 15.—27. März.

6. Division, Sch.J.Kp. VI/6 vom 8.—20. März.

Le gr. fus. interchangeable et la sct. fus. au combat

(Suite.)

4. Missions et procédés du gr.

- a) Au combat, le gr. est employé *en bloc* comme élément de découverte, de feu, de choc, de résistance ou de réserve. Dans le seul cas, rare, où il est utilisé isolément (en patr. par ex.) le gr. peut être appelé à combiner le feu et le mouvement, mais le gr. *encadré* ne manœuvre pas.
- b) Comme élément de découverte (gr. de direction) le gr. est poussé à 300 m. environ en avant de la sct. devant laquelle il s'étale, ce qui empêche le chef de gr. de diriger ses hommes. Ceux-ci doivent savoir que leur mission consiste à suivre une direction déterminée à l'effet de forcer l'ennemi à démasquer ses emplacements: ce n'est ni en regardant, ni en tirant qu'ils y parviendront, mais en poussant habilement et résolument de l'avant. Le caractère résolu de cette progression dépend **unique-ment**, à la guerre, de la certitude qu'ont les hommes d'être protégés par le lieutenant. Pour que des éclaireurs aient, non seulement au figuré mais aussi au propre, le « feu au derrière », il faut qu'ils sentent ce feu, réellement derrière eux, prêt à répondre du tac au tac. Cette nécessité ne ressort évidemment pas en manœuvre où le feu ennemi ne fait que du bruit, mais un lieutenant soucieux de préparer ses hommes à la guerre sait impardonnable de ne pas en tenir compte.

Un élément de découverte ne songe donc qu'à progresser et, au cas où le feu ennemi le plaque contre le sol, à reprendre le plus tôt possible la progression. Il ne tire qu'en cas de légitime défense, pour ainsi dire, afin de montrer à l'appui de feu d'où on lui barre la route. Au besoin il s'incruste dans le sol, l'outil à la main, jusqu'à ce que l'appui de feu ait neutralisé l'adversaire.

- c) Comme élément de choc, la mission du gr. consiste à se rapprocher de l'objectif assigné jusqu'à distance d'assaut, en économisant ses moyens jusqu'à ce moment-là, pour bondir sur l'ennemi, après une courte préparation.

Au cours de la *marche d'approche* le gr. de choc est plus facile à conduire qu'un gr. de découverte, car il est beaucoup plus ramassé. L'allure est normale *tant que l'ennemi ne tire pas* ou ne menace pas sérieusement. Cependant il faudra s'habituer à franchir à vive allure, si on ne peut les éviter, les points particulièrement exposés aux vues et aux coups, tels que les *crêtes* et les *lisierres* de forêt ou de localité.

Pris sous un *feu d'artillerie réglé*, sans possibilité de s'abriter, il s'agit d'en sortir le plus vite possible, par un bond de 100 m, exécuté à toute allure. Ce bond se

fait en bloc ou irrégulièrement: 2, 3 ou 4 hommes courant constamment.

Il faut éviter de se laisser surprendre dans un défilé par une *attaque d'avions*, car c'est en s'éparpillant que l'on se soustrait d'abord aux bombes et aux balles de mitr. Dans le cas de bombes, le réflexe qui doit suivre est de se jeter sur le sol. Ne pas tirer avec l'appareil de pointage spécial au-delà de 1000 m.

Contre les *chars* on se défend par le canon d'infanterie et les grenades, agissant contre le train de roulement, et par les armes automatiques tirant contre les organes d'observation et de pointage. Lorsqu'un char est accompagné d'infanterie prête à exploiter son action, c'est sur elle qu'il faut tirer d'abord puis, lorsqu'elle est arrêtée, sur le char.

Sous le *feu d'infanterie ennemi perméable* on progresse par bonds de couvert en couvert. Au fur et à mesure que l'infiltration devient plus difficile, on passe du bond de gr. aux bonds d'éq. et aux bonds individuels, lesquels seront très courts sous le feu d'infanterie (8 à 15 m.), mais longs — dans le bond de gr. irrégulier — sous un barrage d'artillerie.

Il faut que nos hommes acquièrent en réflexe le procédé qui consiste, sous un tir effectif ou une simple menace, non pas à déboucher du couvert derrière lequel ils viennent de se jeter, mais, sachant que l'ennemi guette le nouveau bond, à utiliser le couvert pour se *glisser latéralement et déboucher ailleurs* ... en évitant toutefois de surgir toujours du même point!

Au cours de l'*attaque*, la progression est la même que celle du gr. de découverte, à cette différence près que si le feu adverse cloue le gr. de choc au sol, celui-ci, après s'être couvert frontalement, tire moins pour se défendre qu'à l'effet de *favoriser la progression d'un gr. voisin*. Là aussi il y aura des temps d'arrêt que le gr. utilisera pour se *cramponner au sol*, mais toujours en épiant le moment d'exploiter le feu des voisins ou de l'arrière, pour avancer conformément à sa mission. L'éq. pourr. cherchera à se rapprocher jusqu'à 15 à 20 m. de l'éq. F. M.

Ayant atteint sa *base d'assaut* (soit le couvert d'où il pourra d'un seul bond courir sus à l'ennemi ou alors le dernier couvert), le gr. reprend souffle et met « bayonnette-canon ». Les grenadiers préparent leurs grenades, le tireur F. M. apprête son arme, l'aide-tireur tient en mains quelques magasins de recharge (l'exercer à recharger en marchant!).

Au signal d'*assaut*, les grenadiers se précipitent et lancent leurs engins, le F. M. court, s'arrête pour faucher debout et recommence jusqu'au moment du corps à corps. Tout ceci demande à être réglé et exercé de telle sorte que grenadiers et F. M. ne se gênent pas réciproquement.

En cas d'*insuccès*, le gr. se cramponne au sol et se défend surtout avec son F. M.; parfois il reculera, sur ordre du chef de sct., juste assez pour permettre aux armes de l'arrière de préparer un nouvel assaut.

En cas de *succès*, suivant le terrain, l'attitude et les possibilités de l'ennemi, le gr. devra, après s'être rapidement réorganisé (remplacement des morts et blessés) et avoir signalé qu'il s'est emparé de l'objectif assigné:

- occuper la position (év. les travaux faits par l'ennemi et les modifier) en vue de repousser un contre-assaut,
- harceler par le feu l'ennemi en retraite (ce sera souvent la première des choses pour le F. M.),
- garder le *contact* avec l'ennemi, quand ce ne serait qu'au moyen d'une patrouille; sur ordre, poursuivre.

Dans tous les cas, lutter contre la tendance qu'ont les hommes en manœuvres à s'arrêter debout ou à se grouper.

(A suivre.)

La défense aérienne active

(Suite et fin.)

VIII.

L'organisation de l'artillerie anti-aérienne.

Dans les armées étrangères l'artillerie anti-aérienne est organisée, dans les grandes lignes, de la manière suivante:

a) *La batterie anti-aérienne* possède en général les éléments suivants:

1^o *La section de commandement*, formée du personnel et du matériel nécessaires à la conduite de la batterie.

2^o *La section de liaison*, chargée d'établir les liaisons entre la batterie et le commandement supérieur, les autres batteries et la troupe à laquelle la batterie est attribuée (liaisons par radio, téléphone, signaux optiques, etc.).

3^o *La section de direction de tir*, qui comprend le personnel chargé de desservir l'appareil central et les machines productrices de courant électrique. Elle possède un nombreux matériel technique et est également chargée d'installer les lignes électriques entre son stationnement et les pièces.

4^o *La batterie proprement dite*, qui se compose de 4 à 6 pièces, de projecteurs, d'une partie des munitions, et du personnel nécessaire; elle possède en outre, pour sa propre défense, 2 à 4 mitrailleuses anti-aériennes.

5^o *Le train de combat*, formé des camions transportant les munitions, le matériel de cuisine et les vivres, le matériel de réserve et le personnel nécessaire.

6^o *Le train de bagages.*

La batterie anti-aérienne atteint normalement un effectif d'environ 180 hommes et 40 véhicules à moteur (motocyclettes, voitures, camions et tracteurs). Elle est d'une très grande mobilité tactique et stratégique. Il ne lui faut que 6 à 10 minutes pour se mettre en position de tir, et à peu près le même temps pour être prête à repartir. Elle se déplace sur route à une vitesse de 40 à 60 kilomètres à l'heure.

b) *Les corps de troupes de l'artillerie anti-aérienne* sont le groupe, le régiment et la brigade. Ces corps peuvent être composés de batteries de calibre identique, ou de batteries de divers calibres. La tendance générale est de réunir dans un corps des batteries de calibres différents, pour avoir dans une seule main plusieurs possibilités d'action.

c) *Les groupes d'artillerie anti-aérienne* de la plupart des armées européennes comprennent 2 à 4 batteries de divers calibres, et des projecteurs; ces derniers peuvent soit rester attachés organiquement aux batteries, soit être réunis en batteries de projecteurs de 8 à 12 projecteurs, ce qui facilite leur emploi indépendant. En général les groupes d'artillerie anti-aérienne possèdent encore 1 ou 2 compagnies de mitrailleuses spéciales pour le tir contre avion.

d) *Les régiments d'artillerie anti-aérienne* sont formés par la réunion de 2 ou 3 groupes, et ils disposent normalement, en plus de ces groupes, d'une batterie ou d'une groupe de canons lourds anti-aériens.

e) *Les brigades d'artillerie anti-aérienne* groupent 2 ou 3 régiments et sont organisées d'après les mêmes principes que les autres corps.

IX.

L'incorporation de l'artillerie anti-aérienne à l'armée.

Les divisions, les corps d'armée et les garnisons des fortesses ont besoin de disposer directement de formations de l'artillerie anti-aérienne. La direction de l'armée doit également en posséder une certaine réserve qu'elle met en action aux endroits où le besoin s'en fait sentir, selon les circonstances. La défense aérienne de l'arrière (localités, centres industriels, établissements importants, etc.) nécessite de son côté une organisation particulière,